



Association des Parents d'élèves de l'Enseignement Libre Albert de Mun

Compte-rendu de la réunion Comité APEL – Direction du mardi 06/10/2020

Direction d'Albert de Mun :

- Mme Drouet
- M. Armanet
- Mme Tardi
- Mme Fosset
- M. Clérouin
- M. Boschet
- Mme Arnaud

APEL :

- Stéphanie Tran
- Emmanuelle Aboukrat
- Delphine Veau
- Christine Arnoux
- Carole Lemaire
- Valérie Baud
- Myriam Laine
- Jean-Pierre Thillay
- Myrna Gentil

Crise sanitaire

1. **Crise sanitaire et continuité pédagogique :**

- retour sur les acquis d'AdM en termes d'adaptation au confinement du printemps dernier,
- depuis la rentrée, précisions sur le suivi pédagogique concernant les élèves absents pour cause Covid ou cas contact,
- rappel sur les mesures actuelles mises en place au niveau sanitaire.

Depuis la rentrée, deux élèves du 1^{er} degré et sept élèves pour le 2nd degré ont été cas Covid confirmés. Au jour de ce compte-rendu, l'ARS distingue deux cas : les cas de personnes asymptomatiques (pour lesquels peuvent apparaître des maux de tête ou de la fatigue voire une perte de goût et d'odorat MAIS SANS FIEVRE) et ceux symptomatiques (FIEVRE) à isoler et chez qui une recherche est faite de cas contacts avec mise en relation directe par l'ARS et demande d'éviction scolaire.

Concernant le suivi pédagogique, il est demandé aux élèves absents de se reporter :

- vers leur binôme 1 (ou 2) qui prend les cours et peut les faire parvenir par email,
- vers le référent de vie scolaire en cas de difficulté à récupérer les cours.

2. Point sur les **Réunions d'informations de rentrée** professeurs/parents.

Il est constaté pour cette rentrée l'annulation de la réunion en présentiel de prise de connaissance de l'ensemble des professeurs ainsi que des directives générales de l'établissement, à l'exception de 4 niveaux.

Tout en étant consciente que le contact le plus efficace demeure le mode de rencontre physique ou visuel, la Direction a laissé le choix aux professeurs principaux du mode de communication auprès des parents d'élèves (zoom à plusieurs enseignants, présentation d'un support complet type PowerPoint, mail académique...).

Pour les niveaux de 6^{ème} (beaucoup de nouveaux parents d'élèves), de 3^{ème} (brevet) et de 1^{ère}- Terminales (baccalauréat), les réunions globales (assemblées générales) sans les enseignants ont été maintenues. Des rencontres auront lieu au cours de l'année pour les différents niveaux, à condition que le contexte sanitaire le permette.

Ces modifications d'organisation découlent de l'obligation de la Direction d'assurer le bien-être des élèves mais également de celui de la 20^è d'enseignants du primaire et des 104 professeurs du secondaire, sachant que le corps enseignant compte un quart de personnel vulnérable.

Cependant, le souci d'atténuer les manques pour le futur est prise en compte.

3. Quid du projet de **gourde** pour :

- aider à la prévention des gestes barrières (ne pas boire aux robinets),
- pallier l'unique point d'approvisionnement en eau de la cantine,
- faciliter les éco gestes.

Une commande de 250 gourdes, destinées aux collégiens dans un premier temps, a été effectuée et ces gourdes, au logo « Eco AdM », seront vendues au prix de 10 €, dont 1 € reversé à l'association « Race for Water » qui lutte contre le rejet des plastiques dans les mers. La communication dans les classes sera faite via les éco-délégués.

A l'avenir, lors des sorties de classe nécessitant la confection de sacs pique-nique, il sera systématiquement demandé aux élèves s'ils peuvent privilégier d'apporter leur gourde personnelle plutôt que de consommer la petite bouteille plastique d'eau.

4. **Stages d'observation de 3ème** :il convient de favoriser la diffusion d'offres, rendues problématiques dans le contexte professionnel actuel, via le vivier des parents d'élèves sur la plateforme Néo.

Il n'est actuellement pas observé de difficultés pour trouver les stages par les élèves mais si des parents d'élèves ont la possibilité via leur entreprise d'accueillir des élèves, ils sont invités à se manifester auprès de l'APEL ou de M. Boschet qui organisera des forums par classe dans les prochaines semaines.

5. **Photos de classe**, précisions sur :

- Question : le contenu de la pochette : uniquement les photos individuelles. Quelles solutions pour une photo de classe (avec masque pour tous ou montage d'un trombinoscope ?),
- Question : la facturation : 18,50 € imposés aux parents alors que le montant avait été réduit précédemment à 17 € et qu'une partie de la prestation affichée n'a pas été assurée au moment du prélèvement.

Le photographe, ancien élève d'AdM, n'avait pas augmenté sa facturation depuis 8 ans, ce qui explique le nouveau montant de cette année. Par ailleurs, la facturation commune de la prestation des photos individuelle et de classe facilite le traitement comptable. Enfin, si la photo de classe ne

pouvait pas avoir lieu (de façon traditionnelle ou autre) au cours de l'année, il sera procédé comme il se doit à un remboursement de cette prestation auprès des parents.

Aménagement / travaux

6. **Futurs travaux** : demande de précisions concernant la taille des cours de récréations suite aux projets de vente de terrain d'AdM.

Envoyé : dimanche 13 septembre 2020 18:18

À : philippe.martinou@apel-adm.info

Objet : diminution des cours de récréation

Bonjour Monsieur Martinou,

Comme vous le savez, Albert de Mun a lancé un projet de construction d'une salle polyvalente et a cédé une partie de ses terrains à un promoteur. Une lecture rapide du projet montre que les surfaces des cours de récréation du primaire seront en partie sacrifiées : **Albert de Mun risque de se retrouver en deçà des normes en vigueur en termes de surface de cour par élève du primaire**. J'aimerais en tant que parent d'élève que vous mettiez ce point à l'ordre du jour de l'APEL : à court terme, les événements contraignent au maintien de distances de sécurité (d'où la nécessité de cours spacieuses) et à long terme, l'exigüité des cours de récréation sera problématique, tant pour le bien-être de nos enfants que pour d'éventuels projets d'extension de l'école.

En vous remerciant pour l'intérêt que vous voudrez bien porter à ma requête et dans l'attente de vous lire.
Sincères salutations,

Pièce jointe : croquis « avant-après ».

L'établissement travaille à la finalisation de la rénovation totale de l'établissement depuis 2016. Dans cette dernière phase, il est prévu de céder une petite partie de terrain pour la construction de logements. En contrepartie pour l'école, une grande salle polyvalente ainsi que des salles de réunions et des salles de classes seront construites par le promoteur.

En effet, s'il est à constater environ 15% d'espace récréatif en moins, la surface restante sera encore largement supérieure aux recommandations en vigueur. Ensuite, la suppression des préfabriqués, la rénovation des cours de récréation avec un sol souple, la présence d'une cour abritée des intempéries, la création d'une salle polyvalente et l'augmentation du nombre de salles de classes disponibles, apporteront un confort grandement amélioré pour nos élèves.

Par ailleurs, il est à noter que des recours contre le permis de construire ont été déposés devant le Tribunal administratif par les voisins de l'établissement et c'est dans ce contexte que sont apparus dernièrement des affichages sauvages, faux et calomnieux. Un courrier de démenti de ces propos par Mme Drouet et M.Armanet a été porté à la connaissance de tous les parents d'élèves sur NEO/ONE.

Sujets divers

- Diplôme du DMB pour les anciens de 3ème : remis aux élèves en même temps que les mugs offerts par l'APEL.
- Communications par l'APEL des ordres du jour et comptes rendus via Néo avec la création d'un fil d'actualité, sous le contrôle de la Direction.

7. Date de la prochaine réunion.

Mardi 12/01/2021 à 18h15.